



Solidaires, Unitaires et Démocratiques dans le Groupe BPCE
 Section syndicale Caisse d'Epargne Ile de France
 24 bd de l'hôpital 75 005 Paris
 01.70.23.53.40 ou 01.44.76.09.77
 Fax : 01.40.26.49.13
 Site : www.sudce.com
 Email : sudceidf@orange.fr

facebook : SUD BPCE



Infos CE du 30 mars 2012

LA "PROMOTIONABILITE" DES DIRECTEURS D'AGENCE

G. Lebrun, directeur du réseau, présentait SON projet de réorganisation de la BDD en septembre dernier. La mise en place, dès juillet 2012, des nouvelles catégories d'agence va indubitablement générer inégalités, grincements de dents et démotivation d'un certain nombre de directeurs d'agence en place. En effet, sur les 129 promotions potentielles de DA ou DAA : aucune ne sera automatique. C'est-à-dire que chaque directeur d'agence au-delà de sa capacité à animer son équipe et à obtenir des résultats tout au long de l'année, devra apporter la preuve de sa "promotionnabilité". Et cela, chaque année, car la revue des catégories d'agences sera faite annuellement. Pour Sud, c'est un moyen de pression supplémentaire considérable qui est mis à la disposition des Directeurs régionaux et du réseau.

Les nouvelles catégories d'agences A, B et C seront mises en œuvre au 1^{er} juillet avec une adéquation entre la catégorie de l'agence et la classification des directeurs d'agence. A l'exception des 13 DA dont les agences subiront une déclassification de A en B ou de B en C. Pour certains d'entre-eux, il est prévu qu'ils puissent conserver leur classification si une fonction d'animation commerciale ou risque leur était confiée au sein de leur Groupe.

Opacité sur la classification des agences et des DA

Depuis décembre, nous attendons la liste faisant figurer l'ancienne classification et la nouvelle catégorie des 461 agences de la CEIDF. Le réseau se refuse à la communiquer au vague prétexte qu'elle ne serait pas prête. Le directoire n'aurait pas avancé sur le dossier depuis l'avis du CE en janvier ? Qui peut y croire ? Il y a manifestement une volonté de cacher aux élus et au personnel ce type d'information.

Or, la réorganisation BDD pourrait potentiellement entraîner 129 promotions de DA et/ou DAA :

- 35 agences de B en A avec en corollaire 35 DA en CM8,
- 47 agences de C en B avec en corollaire 47 DA en CM7
- 47 DAA TM5 passant en CM6.

Au détour d'une réponse de S. Penel, directrice du développement RH de la banque commerciale, on apprend que tous les DA en place ne sont pas "promotionnables" lors du changement de catégorie de leur agence.

Catégorie	Classif. DA	Nbre de seuils à dépasser	Seuils clients		
			Bancarisés	Pros	Haut de gamme
A	CM8	2	> ou = à 3 200	> ou = à 80	> ou = à 360
B	CM7	2	> ou = 1 800	> ou = à 50	> ou = à 300
C	CM6	Ni A ni B, Effectif > 3			
Point de vente	CM6	ETP < ou = 3			

"Promotionnable" ce barbarisme, repris par le réseau, sert à dissimuler des arbitrages à la "tête du client" auxquels réseau et RH vont inévitablement procéder. Ces petits arrangements entre amis, que le DRHS n'a pas cherché à nier, auront lieu. Les DA devront démontrer leur "promotionnabilité" au cours d'un entretien "impartial". Ensuite, ils seront promus ou pas. **Jamais la nécessité d'un tel entretien, ni même l'absence d'automatisme des promotions n'avaient été évoqués par le réseau jusqu'à présent.**

Le directeur du réseau a modifié les critères permettant le changement de catégorie d'agence. Dans le même temps, certains DA ont développé leur fond de commerce avec leurs équipes permettant avec les nouveaux critères la promotion de l'agence. Cynisme poussé à son paroxysme : ces DA seraient assez bons pour faire prospérer leur agence mais pas suffisamment pour une promotion. Mieux encore, pour les remercier de leurs bons et loyaux services, ils seront mutés dans une autre agence qu'ils devront ... développer... Cherchez l'erreur.

Risques de désorganisation et de démotivation

Les nouvelles catégories d'agences et les 129 promotions potentielles liées sont l'occasion pour le directoire de montrer aux DA que leur capacité à animer leur équipe, à atteindre les résultats attendus, est reconnue en terme d'évolution de carrière. Malheureusement, nos dirigeants ratent une nouvelle fois le coche et prennent le risque d'exacerber des tensions existantes au sein du réseau commercial, de désorganiser un peu plus ce dernier par les jeux des mutations, mais aussi et surtout de démotiver nombre de collègues.

N°2012/12

Le 11 avril 2012 / Les élus Sud au Comité d'entreprise

François Baron - Jérôme Bonnard - Philippe Bonsergent - Christine Deldicque - Martine Desaulles - Bettina Larry - Françoise Quelen - Xavier Quintric - Jean-Marie Zemliakoff